

Première publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Téléphérique Rougemont-Videmanette S.A., Rougemont***
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: Bergbahnen Destination Gstaad AG, Saanen
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 27.03.2004
5.

Echéance de préavis des créances: **27.09.2004**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Bergbahnen Destination Gstaad AG, Haus des Gastes, Promenade, 3780 Gstaad
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: La fusion a été réalisée avec effet rétroactif au 31 octobre 2003. Tous les actifs et passifs de la société sont transférés à Bergbahnen Destination Gstaad AG en application des règles de la succession universelle.
- Kellerhals & Partner, Rechtsanwälte

3001 Bern

(02417386)